

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1675>



De quoi Sylvie Goulard est-elle le nom ?

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : mercredi 16 octobre 2019

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Je vous propose cette appréciation mitigée du rejet de la candidature de Sylvie Goulard à la Commission européenne.

D'un côté, c'est un incontestable camouflet au « fait du prince », c'est à dire au choix arbitraire d'un homme seul (Macron) cherchant à imposer une personne imbibée de conflits d'intérêts.

De l'autre, ce rejet laisse croire qu'il existerait une sorte de « démocratie européenne ». En réalité, la légitimité politique du parlement européen est faible dans la mesure où son élection, en l'absence de peuple européen, relève plus de la gouvernance d'entreprise que du processus démocratique. L'espace public européen n'existe pas. C'est une agglomération d'intérêts croisés incapables de faire émerger une forme d'intérêt général.

La démocratie ne peut être refondée que dans le cadre national, seul cadre où elle a du sens. Et il y a du boulot pour refonder notre démocratie française !